

Des voix: Bravo!

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Monsieur l'Orateur, je félicite le ministre et ses collaborateurs. Je suis heureux de constater qu'il a changé de manière et essaie de répondre complètement aux questions posées par les différents députés, ce que la Chambre apprécie, j'en suis sûr. Je tenais à ce qu'il le sache.

J'avais tout d'abord l'intention de dire que la composition du cabinet montre que les conservateurs rouges occupent les premières banquettes tandis que tous les vieux réactionnaires occupent les banquettes arrière, mais je me suis rendu compte que j'oubliais le ministre des Finances et que mon jugement n'était plus valable.

Certains députés conseillent vivement de cesser de changer constamment de ministre au ministère des Postes. Par la même occasion, je souhaite au ministre de conserver son portefeuille plus longtemps que ses prédécesseurs. Je ne tiens pas compte du fait qu'il n'y aura plus de ministre des Postes lorsque le ministère aura été transformé en société de la Couronne. Peut-être y aura-t-il à la Chambre un représentant des sociétés de la Couronne et le titre de «ministère des Postes» ne subsistera-t-il plus que dans l'histoire. Les députés qui sont assis de ce côté-ci de la Chambre se réjouiront du changement étant donné qu'à l'instar des syndicats et des autres partis politiques, nous croyons que la création de sociétés de la Couronne permettra de résoudre certains problèmes et de surmonter les écueils que l'on trouve actuellement dans la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Peut-être cela marquera-t-il l'avènement de jours meilleurs aux plans des relations de travail et autres. Sans vouloir en discuter longuement, je trouve en quelque sorte contradictoire de souhaiter au ministre de diriger paisiblement les Postes pendant de longues années quand, du même souffle, on espère qu'un projet de loi sur la conversion du ministère des Postes en société de la Couronne sera présenté sous peu.

Certains ont prétendu que l'idée de fondre ensemble le ministère des Postes et celui de l'Environnement tenait de la folie, mais j'estime au contraire que M. Clark a eu là une idée fort géniale. En tant que titulaire des Postes le ministre peut désormais distribuer toute la paperasse qu'il devra ensuite ramasser en tant que ministre de l'Environnement.

Quelqu'un a exprimé l'avis que le ministère des Postes est en réalité un service, et bien des députés sont sans doute de cet avis. Par ailleurs, si je ne m'abuse, le ministre a souligné qu'il était fier d'avoir réduit le déficit.

M. Benjamin: En proportion de la réduction du service.

M. Rose: Le gouvernement réduit le déficit non seulement en réduisant les services, mais aussi en augmentant le tarif applicable au courrier de première classe. Peut-être a-t-il raison d'agir ainsi, mais il devrait songer de même à hausser le tarif applicable aux autres classes de courrier. Le courrier de deuxième et de troisième classes est surtout constitué de dépliantes provenant de commerçants.

M. Rodriguez: Et de députés.

Le tarif postal

M. Rose: Oui, de députés. Je ne dis pas qu'on devrait l'éliminer. Dieu sait pourtant que nous sommes inondés tous les jours de dépliantes publicitaires. Peut-être y aurait-il lieu de subventionner ce courrier dans une certaine mesure, puisqu'il fournit au consommateur l'occasion de comparer les produits tout en demeurant à la maison. Mais j'estime que le courrier de deuxième et de troisième classes devrait faire sa part pour réduire le déficit. Nous ne devrions pas réduire les dépenses au point de n'être plus capables d'exploiter le service des postes. Le tarif de deuxième et de troisième classe devrait augmenter proportionnellement à ce qu'il coûte au ministère, le tarif applicable au courrier de première classe ayant déjà été augmenté à deux occasions cette année. Je me trompe peut-être, mais c'est ce dont je me souviens.

En terminant, je voudrais signaler que quelqu'un semble ne pas savoir exactement quelle est la proportion des suffrages accordés au gouvernement aux élections du 22 mai. A mon avis, le gouvernement a fort bien réussi, car avec seulement 36 p. 100 des voix, il a obtenu près de la moitié des sièges, tandis que notre parti qui a reçu 18 p. 100 des voix n'a eu que 9 p. 100 des sièges. Si cela ne démontre pas qu'il serait opportun d'instaurer la représentation proportionnelle à la Chambre, je ne sais quoi y parviendra.

M. Blenkarn: Vous êtes déjà trop nombreux.

M. Rose: Un député prétend que nous sommes trop nombreux. J'espère qu'il ne manifeste pas ainsi l'arrogance des conservateurs. Que les députés d'en face le veuillent ou non, les citoyens nous ont désignés pour siéger ici.

M. Blenkarn: Des citoyens m'ont également désigné.

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (Langelier): Monsieur le président, je pense qu'après avoir entendu pendant quelques heures les remarques au sujet du ministre des Postes (M. Fraser) et, en fin de compte, les félicitations qu'on offrait au ministre-Messie, au ministre-miracle-des-Postes, et en attendant aussi que mon ami de Nickel-Belt (M. Rodriguez) nous dise un dernier mot en français probablement pour clore le débat, je voudrais tout simplement ajouter que j'ai écouté avec beaucoup d'attention tous les conseils que le ministre des Postes a reçus de la part du parti néo-démocrate.

J'ai également noté avec beaucoup d'attention les réponses du ministre, et je peux assurer les députés qu'elles seront «épinglées» sur mon bureau, et que chaque fois que ses intentions se convertiront en actions et en résultats, cela me fera grand plaisir de «mettre une croix» indiquant ainsi qu'un problème a été réglé. Je tiens non pas à féliciter le ministre des Postes parce que, dans un sens, c'est son travail et sa responsabilité, et je sais quelle responsabilité il doit assumer, et tout ce que j'espère c'est que, l'an prochain, lorsqu'il présentera son rapport annuel pour l'année 1979-1980, celui-ci sera aussi efficace et aussi productif que celui que nous avons présenté cette année.

[Traduction]

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)